

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2023

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le mardi 24 janvier 2023 à 20 heures 30.

### Présents :

Mesdames Isabelle AUMAR, Karine BEBERT, Laure BRICHET VIVIAN, Messieurs Didier CAMPILLO, Pascal CLERT, Fabrice COTTET, Christian DAVAT, Jean-Philip FRAIX-BURNET, Madame Bernadette GUEYRAUD, Monsieur Guillaume MORAND et Madame Cécile TRAHAND

### Excusés :

### Secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Madame Karine BEBERT est désignée à la fonction de secrétaire de séance.

### Ordre du jour de la réunion :

- ✚ Approbation des procès-verbaux des 22 novembre et 13 décembre 2022
- ✚ Débat d'orientation budgétaire
- ✚ Questions diverses

Madame le Maire propose de mettre le point suivant au présent ordre du jour : demande de subvention COMICE AGRICOLE – LE CHATELARD.

L'ensemble du conseil municipal approuve cet ajout.

### 1° VALIDATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 22 NOVEMBRE ET DU 13 DECEMBRE 2022 :

Madame le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant les procès-verbaux de ces séances.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 22 novembre et du 13 décembre 2022.

### 2° DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023 :

Madame le Maire fait le point sur les projets de la commune :

- ✚ Eglise : Restauration des enduits et des peintures et mise aux normes de l'électricité et de l'éclairage  
Il reste à réaliser les deux dernières tranches de ce programme.
- ✚ Appartement n°01 cure :  
Une demande de subvention a été faite au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 42 880 €, basée sur l'estimatif réalisé par Monsieur ARIZIO d'un montant de 105 312 €.
- ✚ Diagnostic et rénovation de l'éclairage public :  
Le montant estimatif d'une première tranche de travaux s'élèverait à 30 000 € TTC.  
Des demandes de subvention ont été faites :
  - au titre de la DETR pour un montant de 15 000 €,
  - auprès du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) pour un montant de 5 000 €.Le cabinet Ombres et Lumières chargé du diagnostic a pris contact avec Madame le Maire.
- ✚ Montée de Lachat : Ce projet est une co-maitrise d'ouvrage avec GRAND CHAMBERY pour la partie eau et assainissement, le SDES pour l'enfouissement des réseaux secs et la commune pour la voirie et les aménagements de sécurité. Une consultation va être réalisée pour sélectionner un bureau d'étude en charge de ce projet dans le 1<sup>er</sup> semestre 2023, la consultation pour les travaux se fera au 2<sup>ème</sup> semestre 2023 pour un début des travaux en 2024.

En accord avec Madame le Maire, Monsieur MORAND fera une demande de devis pour des nouvelles balises vertes interdisant le bivouac et les feux. Les frais correspondants seraient pris en charge à 50% par la commune et à 50 % par l'APM.

Une demande est faite à la commune également pour la remise en état du Chemin du Plat. Le conseil municipal propose que notre agent technique apporte son aide sur une journée.

✚ Agenda de la Biodiversité Communale (ABC)

Mathilde PANTALACCI du PNR Massif des Bauges est venue présenter le projet aux élus.

Après échanges, le conseil municipal valide la candidature de la commune pour l'appel à projets ABC Communal.

✚ La commission sécurité et vitesse se réunira le 27 janvier 2023.

✚ La commission sentiers et patrimoine se réunira le 03 février 2023.

✚ Prochain conseil municipal : mardi 28 février 2023 à 20 heures 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

Le Maire,  
Cécile TRAHAND



MAIRIE DE ARITH  
(Savoie)

Le secrétaire de séance,  
Karine BEBERT

